

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14271**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine Arts, Lettres, Langues, mention Langues et interculturelité, Spécialité Traduction professionnelle et Interprétation

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Strasbourg, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'Université de Strasbourg, Recteur chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales, 136g Langues étrangères appliquées au tourisme, au commerce international, aux affaires, à la documentation ; Interprétariat et traduction

Formacode(s) :

15231 traduction, 15241 interprétariat

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités visées par les professionnels de la traduction et de l'interprétation, titulaires de ce master : transposer un texte ou un discours, d'une langue étrangère de départ dans une langue d'arrivée, sur le mode écrit (traduction) ou sur le mode oral (interprétariat ou interprétation).

L'interprétariat ou interprétation peut être effectuée par une ou plusieurs personnes, sur les lieux de la prestation. Les traducteurs et les interprètes doivent respecter la confidentialité des informations reçues. Ils sont parfois spécialisés dans des domaines (droit, sciences, politique...).

Les conditions de travail de l'interprète de conférences sont très spécifiques (durée d'intervention, travail en équipe, en cabinet...). Les horaires peuvent être irréguliers. Ils peuvent avoir à se déplacer en France ou à l'étranger.

Les professionnels issus de la spécialité "Traduction professionnelle et interprétation" ont les capacités suivantes :

- parfaite maîtrise de leur langue maternelle et excellente connaissance de leurs langues de travail
- connaissance de la culture et de la civilisation propres à chaque langue
- grande culture générale, esprit de synthèse et d'analyse
- application des règles déontologiques en vigueur dans la profession

Le traducteur possède les aptitudes et compétences suivantes :

- maîtriser la précision du transfert linguistique et richesse lexicologique
- être capable d'effectuer des recherches terminologiques et documentaires spécialisées
- être apte à se créer un réseau d'information pour les domaines de spécialité
- être capable d'être pro-actif (curiosité intellectuelle et suivi permanent de l'évolution scientifique et culturelle) et d'être "en veille" permanente de l'actualité
- maîtriser les cultures des pays cibles pour assurer le transfert vers la culture réceptrice
- être apte à la synthèse pour assurer la « condensation » des messages indispensables en traduction audiovisuelle
- avoir de très bonnes aptitudes rédactionnelles littéraires, scientifiques et juridiques en traduction
- maîtriser des outils de la traduction (TAO, mémoires de traduction, logiciels de sous-titrage)
- être capable de s'adapter aux développements technologiques et professionnels en évolution permanente

L'interprète possède les aptitudes et compétences suivantes :

- maîtriser des techniques d'interprétation (interprétation consécutive et simultanée, traduction à vue)
- être capable de travailler de façon autonome
- savoir appliquer des connaissances en droit et organisations internationales
- être capable de gérer différentes situations professionnelles
- être capable de cultiver sa curiosité et son ouverture d'esprit, permettant d'améliorer la culture
- être capable de préparer des conférences simulées
- savoir gérer son endurance et la résistance au stress inhérent à la profession

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Institutions européennes et internationales ;
- Organisations Non Gouvernementales ;
- Entreprises commerciales, industrielles et de service ;
- Maisons d'édition ;
- Sociétés de postproduction ;
- Agences de traduction ;

- Médias ;
- Chambres de commerce ;
- Associations ;
- Syndicats professionnels ;
- Administrations nationales (police, justice, défense,...) ;
- Professions libérales.
 - traducteur indépendant ;
- traducteur salarié ;
- traducteur en institution internationale ;
- traducteur littéraire ;
- traducteur d'édition ;
- traducteur/réviseur ;
- terminologue ;
- traducteur/rédacteur ;
- traducteur-adaptateur ;
- traducteur assermenté ;
- chef de projet ;
- relecteur ;
- correcteur d'épreuves ;
- valideur dans l'audiovisuel ;
- interprète de conférence en free-lance ;
- interprète de conférence en institution internationale ;
- interprète de liaison ;
- interprète assermenté ;
- organisateur de conférences.

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1108 : Traduction, interprétariat

E1102 : Ecriture d'ouvrages, de livres

H1207 : Rédaction technique

G1201 : Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

L'obtention du master représente la validation de 300 crédits ECTS après le baccalauréat. Il se déroule sur 4 semestres de 30 ECTS chacun, correspondant à environ 400 heures de travail (personnel et encadré) par semestre.

Le master est organisé en 4 semestres sur 2 années. Les UE 1 et 2 sont orientées vers l'apprentissage des techniques spécifiques de la traduction et/ou de l'interprétation dans les différentes langues de travail.

En Master 1 (semestres 1et 2), l'UE 3 est consacrée aux fondements disciplinaires théoriques et pratiques (terminologie, histoire de la traduction, linguistique et ressources documentaires). Ce travail est poursuivi en Master 2 selon le parcours choisi.

L'UE de Français (Master 1 et Master 2) permet de peaufiner la langue dans l'optique de la spécialisation choisie (production orale en Interprétation, techniques de rédaction en Traduction).

L'UE Outils en Master 2 représente une ouverture vers la vie professionnelle.

L'UE Mémoire permet à l'étudiant de produire un travail de qualité professionnelle allié à une réflexion analytique. Enfin l'UE Stage permet à l'étudiant de pratiquer sa profession future dans un environnement encadré et rédiger un rapport analytique sur son expérience.

La spécialité "Traduction professionnelle et interprétation" propose 4 parcours, à savoir :

- Interprétation de conférence ;
- Traduction audiovisuelle ;
- Traduction littéraire ;
- Traduction professionnelle.

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury de diplôme
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury de diplôme

En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par VES ou VAPP
Par expérience dispositif VAE	X		Jury de VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Décret du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 31 août 2009 relatif aux habilitations de l'Université de Strasbourg à délivrer les diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2013-756 du 19 août 2013 articles R613-33 à R613-37

Journal Officiel de la République Française n°0192 du 20 août 2013

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Site de l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIFE)

<http://www.unistra.fr/index.php?id=16932>

Autres sources d'information :

Site de l'Université de Strasbourg:

<http://www.unistra.fr>

Site de l'Institut de traducteurs, d'interprètes et de relations internationales (ITI-RI):

<http://itiri.unistra.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Strasbourg

4 rue Blaise Pascal

CS 90032

F-67081 Strasbourg cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Strasbourg

Historique de la certification :